



MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE

940, rang de l'Église
Saint-Eugène (Québec) J0C 1J0
Tél. : 819-396-3000
dg@saint-eugene.ca
www.saint-eugene.ca

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 OCTOBRE À 19H30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue le 7 octobre à 19h30, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents :
Marc-Antoine Leduc, Catherine Daudelin, Marie-Josée Déry, Albert Lacroix, Louiselle Trottier, Norman Heppell

Tous formants quorum

La Directrice générale / Greffière-trésorière, Marie-Eve Cholette est aussi présente à cette séance.

158-24 5.2 CALENDRIER DES RÉUNIONS 2025

Considérant que l'art 148 du code municipal prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année;

Considérant que le calendrier ci-après soit adopté pour les séances régulière de 2025 et débuterons à 19h30

Il est proposé par Louiselle Trottier

Il est appuyé par Norman Heppell

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le calendrier des séances ordinaires suivants :

Mois	Date
Janvier	13
Février	3
Mars	10
Avril	7
Mai	5
Juin	2
Juillet	7
Août	4
Septembre	8
Octobre	1
Novembre	10
Décembre	1

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale / greffière-trésorière conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À SAINT-EUGÈNE
CE 7 OCTOBRE 2024

Marie-Eve Cholette,
Directrice générale / Greffière-trésorière